

## RÈGLEMENTS

Promotion : trouvez un nom pour l'infolettre Municipalité amie des aînés

<http://www.mrc-fjord.qc.ca/services/mada/>



### Mise en contexte :

Cette activité se tient via la page Facebook de la MRC et vise à faire connaître l'infolettre portant sur le service Municipalité amie des aînés (MADA) de la MRC (<http://www.mrc-fjord.qc.ca/services/mada/>) ainsi que le livre « Espace d'inspiration, patrimoine bâti et paysager de la MRC du Fjord-du-Saguenay ». À cet effet, la MRC offre divers produits représentatifs du territoire et de la MRC sous forme de panier-cadeau.

Valeur du prix total : 75 \$

### Objectifs :

- Faire connaître l'infolettre portant sur le service MADA de la MRC et le livre « Espace d'inspiration, patrimoine bâti et paysager de la MRC du Fjord-du-Saguenay ».
- Augmenter les abonnements à l'infolettre du service MADA de la MRC.
- Obtenir de la visibilité sur la page Facebook de la MRC visant à faire connaître l'organisation et ses activités.

### Fonctionnement du concours :

1. Photographie du panier-cadeau, et texte présentant l'infolettre MADA, publiée sur la page Facebook de la MRC.
2. Invitation à proposer un nom pour l'infolettre MADA de la MRC.
3. Sélection d'un nom gagnant.
4. Photographie du nom gagnant afin de le publier sur la page Facebook.
5. Remise du panier-cadeau au gagnant.

### Règlements du concours :

- **Personnes admissibles :** Le concours s'adresse à tous les abonnés des pages Facebook de la MRC (y compris celle du Développement économique) à l'exception des employés de la MRC. La personne doit avoir l'âge légal pour y participer, soit 18 ans, et résider au Québec.

- **Participation admissible :** L'abonné sera considéré participant au concours lorsqu'il aura commenté la publication de la MRC relative au concours. Le concours sera en vigueur jusqu'au 24 mars 2017.
- **Modalités de participation :** Chaque abonné ne peut participer qu'une seule fois au concours. Chaque participant au concours concède la permission à la MRC de reproduire, de publier, d'exposer sa photographie, et ce, à des fins promotionnelles. Le participant fournit des informations à la MRC et non à Facebook.
- **Décharge :** Facebook ne peut être considéré comme responsable en cas de problème. La promotion n'est pas associée à, ou gérée ou commanditée par Facebook.
- **Sélection des gagnants :** Les abonnés à la page Facebook de la MRC qui proposent un nom pour l'infolettre du service MADA sont admissibles au concours. Après que la tenue d'un comité de sélection, le nom du gagnant sera communiqué sur la page Facebook de la MRC.
- **Récupération du prix :** La description du prix est indiquée dans la publication sur la page Facebook de la MRC. La date limite pour récupérer le prix au siège social de la MRC, à St-Honoré, est le 31 mars 2017. La personne gagnante sera avisée par message dans Facebook ainsi que par une publication dans la page Facebook de la MRC. Les prix gagnés ne peuvent être monnayables ou échangeables.

Pour information :

Eve-Marie Lévesque, conseillère aux communications, poste 1183

[Eve.Marie.Levesque@mrc-fjord.qc.ca](mailto:Eve.Marie.Levesque@mrc-fjord.qc.ca)

Ariane Fortin, agente de développement culturel et communautaire, poste 1205

[Ariane.Fortin@mrc-fjord.qc.ca](mailto:Ariane.Fortin@mrc-fjord.qc.ca)

Tél. : 418-673-1705 ou 418-544-0113

[www.mrc-fjord.qc.ca](http://www.mrc-fjord.qc.ca)